

Les aumôniers militaires de la garnison de Metz 1802 - 1870

L'aumônerie militaire est un sujet sur lequel peu de recherches ont été réalisées jusqu'à nos jours. Il en est ainsi au niveau messin pour lequel il n'existe aucune étude sur l'aumônerie militaire du XIX^{ème} siècle. Afin d'approcher les conditions réelles de la mission de l'aumônier sur le terrain, le choix d'un cadre géographique volontairement limité à la garnison de Metz se justifie par l'importance et la diversité de ses établissements militaires et du nombre de ses régiments dans la période allant du Consulat en 1802 à la déclaration de guerre de 1870.

* * *

La ville de Metz est une place forte de première importance intégrée au sein du dispositif militaire français. Sa garnison oscille entre 8 000 et 10 000 hommes, ce qui représente le quart de sa population. Outre le nombre de régiments présents en permanence sur son sol, la cité messine a le rare privilège d'abriter dans ses murs l'immense hôpital d'instruction des armées situé au Fort-Moselle, l'Ecole d'Application de l'Artillerie et du Génie réorganisée en 1802 ainsi qu'un pénitencier militaire créé en 1843 (il n'en existe que deux autres en métropole : Lyon et Besançon).

Ce monde particulier très impressionnant anime la société messine mais est confronté aux mêmes problèmes, aux mêmes inquiétudes et aux mêmes questions de morale et de spiritualité que rencontre la société civile. Séparés affectivement, souvent géographiquement de leur famille, la troupe mais aussi les officiers ont besoin d'un secours moral, amical, social voire spirituel dont l'aumônier peut être le support privilégié.

Pour comprendre la situation locale, il est nécessaire de montrer l'évolution de l'aumônerie militaire tout au long du XIX^{ème} s. Ainsi à la fin du XVIII^{ème} s., 60 à 70% des aumôniers militaires sont des prêtres réguliers, notamment des Récollets surtout dans les hôpitaux mais aussi des Capucins, des Lazaristes et des Jésuites. En 1801, la politique de pacification religieuse de Bonaparte aboutit au Concordat. Mais celui-ci relève plus d'une nécessité politique que d'un

quelconque sentiment religieux. En 1806, Napoléon rétablit la Grande Aumônerie et renoue ainsi avec le style monarchique ; mais dans les faits, très peu d'aumôniers militaires sont désignés, car l'Empereur entend malgré tout avoir la main sur tout ce qui concerne la Grande Armée. En 1814, à la première Restauration, l'ordonnance royale de Louis XVIII rétablit de manière officielle la présence d'aumôniers au sein des hôpitaux militaires, et en 1816 une nouvelle ordonnance institue officiellement des aumôniers pour chaque corps de troupe. Ainsi ces ecclésiastiques ont le rang de capitaine et jouissent du traitement de capitaine d'infanterie de 3^{ème} classe. En 1820, le nombre des aumôniers est de 112, autant que de régiments, non comptés ceux des hôpitaux militaires. En 1829, ils sont 173 affectés dans les armées françaises. Ce nouveau clergé est très actif et multiplie les initiatives apostoliques : prédications, missions internes, cérémonies et processions. En 1830, l'avènement de la monarchie de Juillet coïncide avec l'instabilité du statut d'aumônier des armées. En effet, à la demande du ministre de la Guerre, une ordonnance royale datée du 10 novembre 1830 supprime les prêtres des corps de troupe. Seuls les prisons, les hôpitaux et les Ecoles militaires conservent leur ministre du culte catholique. Le clergé du diocèse assure désormais le service religieux dans les garnisons. En 1852, la situation ne change guère avec le Second Empire car l'institution n'est pas très organisée en dépit de la reconstitution de la Grande Aumônerie de France qui est encore

l'instrument de la politique gallicane du gouvernement. En 1866, un décret prévoit une aumônerie du temps de guerre et l'affectation d'un prêtre mobilisé dans chaque Division et Corps d'Armée soit 46 ecclésiastiques pour

plus de 300 000 hommes et 2 pasteurs protestants par Corps d'Armée, mais n'affecte officiellement aucun rabbin dans les régiments français en raison de la faiblesse des effectifs de confession israélite.

La mission de l'aumônier à l'hôpital d'instruction des armées

Le nombre de lits en activité sur le pied de paix en 1802 est de 1 000 occupés par 400 ou 500 malades ou blessés. Sa capacité opérationnelle passe de 1816 à 1859 à 1 200 lits puis redescend à 600 lits entre 1859 et 1870.

L'hôpital est un lieu spécifique où l'aumônier va rencontrer des hommes malades, blessés et meurtris dans leur corps et dans leur chair. Il s'agit avant tout pour le prêtre d'adoucir leur attitude et leur angoisse face à la maladie, voire à la mort mais aussi pour certains autres, de les réconcilier avec les pratiques de la religion.

L'aumônier assiste aussi aux enterrements pour y réciter les prières prescrites par le rituel ; lesquelles sont différentes selon qu'il s'agit d'un troupier, d'un sous-officier ou d'un officier. Cette pompe religieuse est réglée conformément aux indications fournies par la Grande Aumônerie de France.

L'aumônier prend soin aussi des vases sacrés, il veille à l'entretien des ornements de la chapelle et de ceux du service funèbre.

Outre sa mission quotidienne et ordinaire, il peut être confronté à des

événements politiques et militaires majeurs. Tel est le cas en 1813 notamment, où la Grande Armée refoule en vain le sol lorrain et l'interminable cortège des blessés reflue vers Metz, gonflé de celui combien plus impressionnant des typhiques. Durant tout l'hiver, la mortalité est effroyable et la seule mission de l'aumônier consiste à assister dans leurs derniers moments tous ces pauvres gens afin qu'ils puissent mourir encore dans la dignité.

En 1830, une autre mission tout aussi délicate est demandée à l'aumônier. En effet, les autorités militaires établissent un rapport alarmant sur l'état sanitaire déplorable de la garnison concernant la recrudescence des maladies vénériennes. Ainsi en 1833, sur un effectif estimé à environ 10 000 hommes, on observe 1 875 cas pathologiques soit 18,7% de malades. L'aumônier se doit donc d'être présent et attentif à cette misère affective, en alliant la prévention et l'éducation, en remplaçant ici ou là une famille absente ou lointaine. La leçon de morale est alors la base de son action humanitaire auprès de ces jeunes gens et son implication va bien au delà de sa compétence spirituelle.

Sa mission à la prison et au pénitencier militaire

La prison militaire est un vieux bâtiment pouvant contenir 200 hommes, mais qui n'en détient en réalité que 100 à 120. Cette prison est érigée en pénitencier militaire en 1843. En 1846, l'ensemble carcéral est scindé en deux établissements : la prison reste où elle est, et un nouveau pénitencier est créé au pavillon de la Haute-Seille. On y trouve des soldats en instance de traduction devant les conseils de guerre, des condamnés à la

détention, des condamnés au boulet, aux fers, aux travaux publics et des disciplinaires des corps de la garnison.

L'aumônier en charge d'un pénitencier militaire a une mission simple et définie par le règlement. Celle de ramener si possible ces hommes sur la bonne voie, mais les travaux journaliers absorbent tous leurs moments et mettent un obstacle à ce que l'aumônier vienne les visiter quotidiennement. Seule une

messe basse célébrée le dimanche ainsi que les jours fériés peut avoir lieu et être suivie d'un prêche moralisateur. Car les fonctions de l'aumônier d'un pénitencier doivent être exercées librement. C'est pour cette raison qu'il semble convenable de le choisir parmi les prêtres déjà pourvus d'une paroisse du diocèse.

La tâche essentielle de l'aumônier dans un établissement pénitentiaire est d'être à l'écoute des problèmes ambiants des détenus, générés par une détention plus ou moins longue. Mais son champ d'action est restreint, compte tenu des obligations de travail forcé des prisonniers. Son efficacité repose donc sur le dialogue et la confiance réciproque pour avancer dans cet univers carcéral. L'un des moyens est de redonner le goût de la religion par le catéchisme, la parole et la chaleur humaine. Car en face de la sanction et de la peine à purger, il y a l'espérance de s'en sortir et peut-être pour certains, la foi à découvrir.

L'établissement renferme en permanence une population carcérale variant entre 280 et 300 détenus pour des délits plus ou moins graves : crime, viol, désertion en temps de paix ou voie de fait sur un supérieur. Cependant, un nombre important de prisonniers paraît s'intéresser au discours des aumôniers et la présence de la moitié d'entre eux à l'office dominical semble le confirmer. Mais c'est aussi l'intérêt porté par un prélat, à l'armée et à la troupe en particulier, Mgr Dupont des Loges, qui sera évêque de Metz de

1843 à 1886, et qui pendant vingt-cinq ans administre aux détenus qui le souhaitent le sacrement de confirmation le matin du jour de Pâques. Cet acte volontaire mais symbolique de la part des détenus s'inscrit dans l'espérance et la possibilité du rachat. Mais c'est aussi le travail de fond des aumôniers qui porte ses fruits : un travail de patience et de longue haleine où un rapport de confiance et un dialogue permanent peuvent s'établir entre l'abbé et « ses » prisonniers. L'année 1850 constitue un record absolu avec 62 détenus confirmés. Le registre des visites pastorales montre qu'à partir de 1859, l'assistance des détenus ne cesse de grandir à l'office dominical. Ce sont 120 forçats qui reçoivent la communion à Pâques 1859 et 1861, soit un tiers des prisonniers ; et en 1863 ce sont 140 d'entre eux, soit la moitié du pénitencier. Dans ce contexte très particulier, ces chiffres peuvent surprendre mais le résultat obtenu est significatif du travail en profondeur effectué par ces prêtres de valeur et dynamiques. Les deux autorités sont confortées dans leurs efforts ; les autorités militaires se félicitent de la participation des détenus à l'instruction religieuse dans cet univers clos, car la discipline y a tout à gagner, et les autorités religieuses prouvent que même dans ce genre d'établissement réputé sensible, le travail porte ses fruits ; c'est pourquoi, elles réclament un aumônier à temps complet et rémunéré à plein temps, ce que défend avec force et conviction le prélat messin.

Sa mission en corps de troupe

Durant notre période, un certain nombre de régiments sont présents, de façon permanente, ou transitoire, sur le sol messin. Ainsi entre 1821 et 1830, date à laquelle les aumôniers militaires sont supprimés des corps de troupe par décret, dix-huit régiments d'infanterie de ligne, trois régiments du génie, six régiments d'artillerie et sept régiments de cavalerie ont leur quartier à Metz. Sous la Restauration cette importante garnison nécessite, comme tout autre établissement militaire, un encadrement moral et spirituel, ne

serait-ce que pour garder une certaine qualité de discipline dans les armées.

Avec le retour de la monarchie, l'aumônier retrouve sa place au sein des troupes où lui est confiée la responsabilité du culte et de la bibliothèque du régiment avec le rôle primordial du retour des militaires au sein de l'Église catholique. Car ce clergé s'associe de très près à la formation des nouvelles unités régimentaires créées et réorganisées en 1820 concernant la nouvelle infanterie française, qu'ils considèrent comme autant d'écoles de

catéchisme en préparant les recrues aux divers sacrements de l'Eglise. Les instructions réglementaires s'appuient désormais sur la complémentarité des actions militaires et religieuses portant sur trois aspects fondamentaux : favoriser le retour des soldats au sein de l'Eglise catholique avec l'administration des sacrements mais aussi le rétablissement de la pratique régulière du culte et du sacrement de mariage ; insister sur la moralisation afin de limiter la violence physique et éviter le plus possible le recours au duel notamment chez les officiers ; enfin axer son nouveau pouvoir sur l'éducation des enfants de troupe et des jeunes conscrits.

Outre leur mission au cœur des régiments, les aumôniers militaires affectés en corps de troupe sont soumis à une mission toute particulière à partir de 1818 : la célébration des messes militaires. Cette

volonté du ministre de la Guerre s'inscrit dans l'établissement de relations étroites entre l'armée et l'Eglise catholique basée sur « l'alliance du Trône et de l'Autel » où le pouvoir politique utilise l'armée comme un moyen de propagande par le biais de la discipline et non par la foi religieuse. Car la foi est vacillante au sein des armées ; aussi les bénédictions de drapeaux et d'étendards se multiplient-elles, et la participation des régiments de la Place de Metz aux grandes processions religieuses sauve ainsi les apparences. Celles-ci sont donc un moyen efficace d'attirer un public nombreux. Les efforts des aumôniers sont relayés par diverses organisations comme les Missions de France qui utilisent le concours des militaires et de leurs musiques pour rehausser de leur éclat les célébrations catholiques.

Sa mission à l'Ecole d'Application

L'Ecole d'Application de l'Artillerie et du Génie est destinée à fournir l'instruction spéciale à 150 ou 200 officiers-élèves sortant de l'Ecole Polytechnique. Celle-ci est définitivement constituée à Metz en 1802 sous cette appellation.

Nous avons peu d'éléments sur la présence permanente d'un aumônier, mais nous savons que cet établissement militaire est un noyau dur où circulent des idées anticonformistes, une absence de religiosité et des sentiments républicains parmi les officiers-élèves. Enfin une certaine suspicion politique plane au-dessus de l'Ecole pendant toute la période monarchique. La discipline laisse à désirer et l'Ecole baigne en permanence dans une atmosphère de chahut

pouvant aller jusqu'à la révolte collective. L'état moral de ces officiers est au moins aussi lamentable, sinon davantage car la chose militaire n'exerce qu'un attrait médiocre sur eux et l'Ecole contribue à cette répulsion. Les élèves n'ont donc pas souhaité y venir et arrivent à Metz, contraints et quelque peu forcés car fournis par les derniers des promotions de Polytechnique.

La mission de l'aumônier semble ici plus ardue car ces jeunes gens instruits et de bonne famille pour la plupart, arrivent à Metz avec des sentiments réformateurs, agrémentés d'une grande indépendance religieuse et d'une liberté d'esprit et d'action difficile à contenir. Pourtant celle-ci semble assez proche de celle effectuée en corps de troupe : la responsabilité du culte et la bibliothèque de l'Ecole.

* * *

L'aumônier est un personnage atypique et à part au sein de l'institution militaire. C'est aussi un personnage peu étudié car son rôle est complexe voire ambigu et difficile à cerner. Si l'aumônier militaire possède un statut, son rôle moral n'est pas toujours bien défini et ses relations avec la hiérarchie militaire sont souvent complexes dans un rôle à la fois religieux, spirituel mais aussi officieux. Cet ecclésiastique est avant tout un homme de Dieu, un prêtre au service des soldats dans la fidélité à l'Eglise catholique.... (à suivre)

Christian MEROT